Avent dans la ville
S'arrêter, vivre une attente

Un condamné s’est échappé

> Le vent souffle où il veut : tu entends sa voix, mais tu ne sais ni d’où il vient ni où il va. Il en est ainsi pour qui est né du souffle de l’Esprit. »

Évangile selon Saint Jean chapitre 3, verset 7-9

frère Charles Desjobert
Couvent Sainte-Marie de la Tourette d’Eveux

Lire le Mp3

Un condamné à mort s’est échappé : un film splendide de Robert Bresson. Chaque fois que je le regarde, je sens bien qu’il ne s’agit pas d’une histoire lointaine, d’un vieux film en noir et blanc. Mystérieusement, c’est bien de moi qu’il est question dans ce récit, de chacun de nous, même ! Comme l’homme emprisonné du film, ne sommes-nous pas des condamnés à mort ? N’est-ce pas la mort qui nous attend ? Pourtant, notre foi en Jésus Christ a ouvert une porte, déverrouillé ce qui semblait être l’ultime cadenas de nos vies : « Le filet s’est rompu, nous avons échappé. » (Ps 123, 7)

Ce film a un sous-titre inattendu : Le vent souffle où il veut. Cette parole n’est autre que la réponse de Jésus à Nicodème quand celui-ci cherche à savoir comment renaître. « Il te faut renaître d’en haut », lui dit Jésus, « le vent souffle où il veut : tu entends sa voix, mais tu ne sais ni d’où il vient ni où il va. Il en est ainsi pour qui est né du souffle de l’Esprit » (Jn 3, 7-9).

L’Esprit Saint, en nous, est ce « vent qui souffle », qui déverrouille ce que l’on pensait cadenassé, nous entraîne où il veut. Depuis notre baptême, l’Esprit est le principe actif de nos libérations, de nos renaissances.

Le passé peut prendre la forme d’un boulet qui nous tire en arrière, un cachot sans issue, qui bouche l’avenir. Comment nous libérer de ce passé-prison ? Dieu nous invite non à ruminer le passé, mais à faire mémoire des générosités de nos vies. Sa grâce nous donne de savourer les renaissances et de laisser ce qui est amer.

Et quand, dans nos mémoires, les dernières chaînes sautent, la liberté retrouvée toujours surprend.

Traduction liturgique de la Bible : ©AELF - Paris - Tous droits réservés.

Cliquez ici pour vous désabonner de Avent dans la ville